



Contrat de travail en cdd

Par **aiside**, le **02/12/2011** à **11:51**

Bonjour,
j'étais en cae 1 an dans le cadre du cui dans une structure pour enfants handicapés, à la suite de mon cae de 1 an mon employeur m'a embauché en cdd de 4 mois, en janvier il veut me refaire un autre cdd. a-t-il le droit vu que j'ai déjà effectué deux contrats avec eux merci

Par **pat76**, le **02/12/2011** à **17:10**

Bonjour

La raison du CDD pour remplacement d'un salarié absent ou surcroît d'activité?

Structure publique ou privée?